



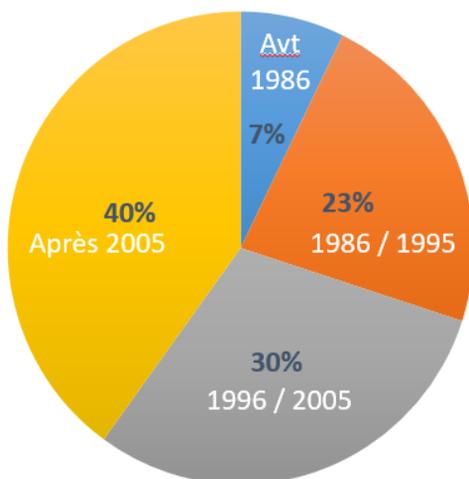
# Questionnaire « Forfait MRC » juin 2021

184 participations

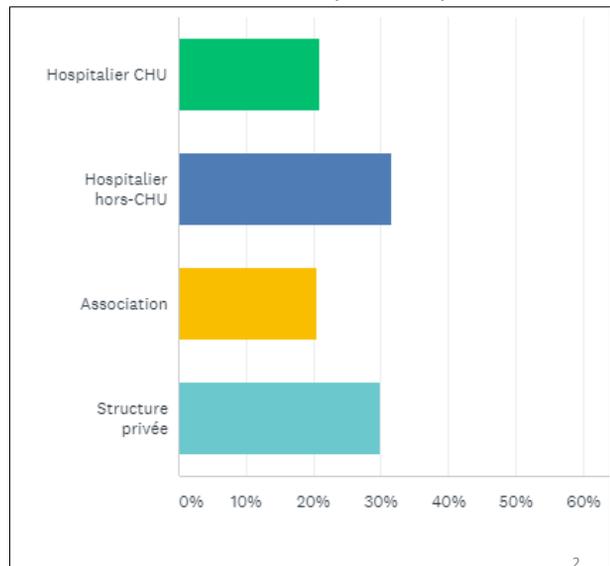
1

## Profil

*Année Thèse*



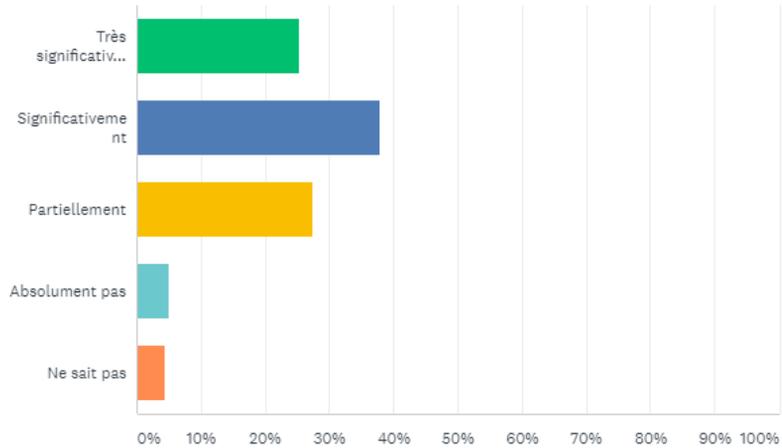
*Mode d'exercice principal*



2

Estimez-vous que le forfait MRC est une initiative qui peut améliorer la prise en charge des patients MRC stade 4 ou 5 ?

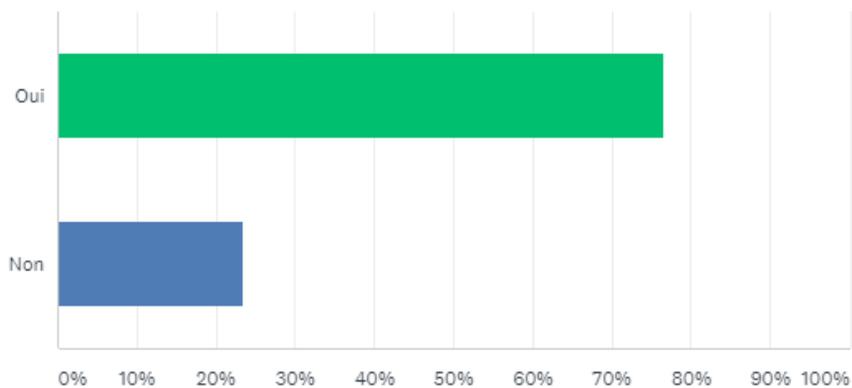
Réponses obtenues : 182



3

Exercez-vous dans une structure où le forfait MRC a été mis en place ?

Réponses obtenues : 183



4

Exercez-vous dans une structure où le forfait MRC a été mis en place ?

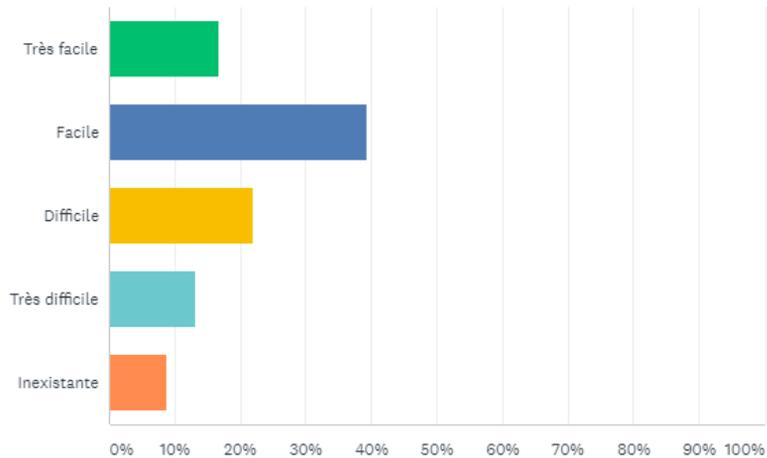


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
1. Filière « forfait MRC » : pas encore ouverte	50,00 % 19
2. Structure non éligible, car nombre de patients insuffisants	23,68 % 9
3. Nombre de patients suffisants, mais structure non éligible, car décision de l'ARS	2,63 % 1
4. Décision unilatérale de la direction administrative de la structure	13,16 % 5
5. Décision unilatérale de l'équipe médicale de la structure	10,53 % 4
6. Décision de l'équipe médicale partagée avec la direction administrative de la structure	0,00 % 0
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>

5

Pour la mise en place du forfait, considérez-vous que la négociation avec la direction de votre structure a été (une seule réponse)

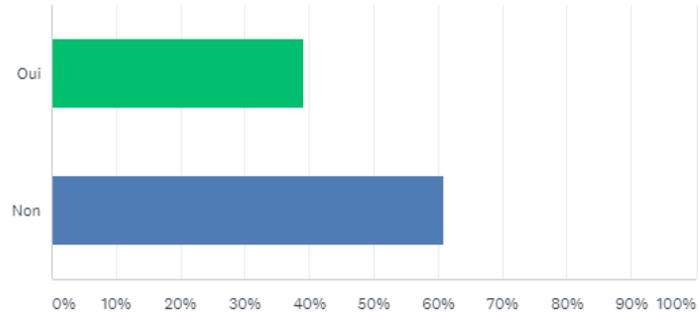
Réponses obtenues : 137



6

Pour établir les ressources professionnelles nécessaires au forfait, avez-vous utilisé les recommandations de la SFNDT - pour une file active de 220 patients, 0,5 ETP IDE, 1,0 ETP diététicienne, 0,5 ETP technicien d'études cliniques (TEC) - ?

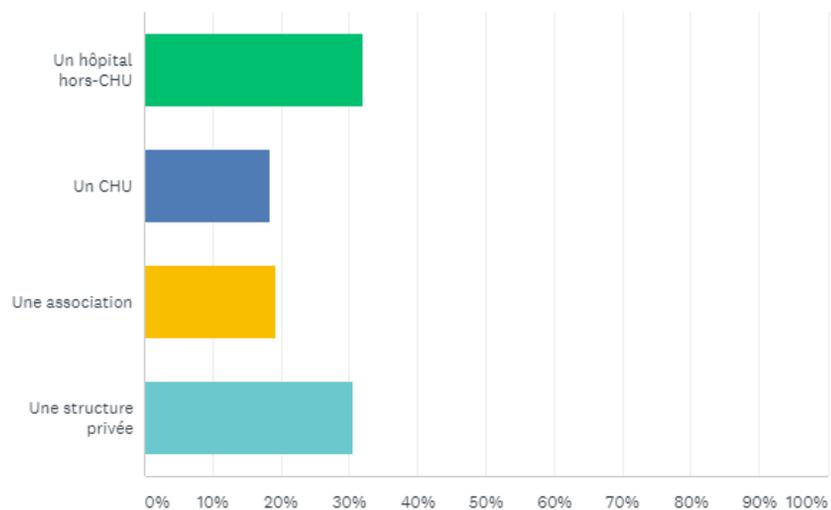
Réponses obtenues : 138



7

La structure dans laquelle vous exercez le forfait est :

Réponses obtenues : 141



8

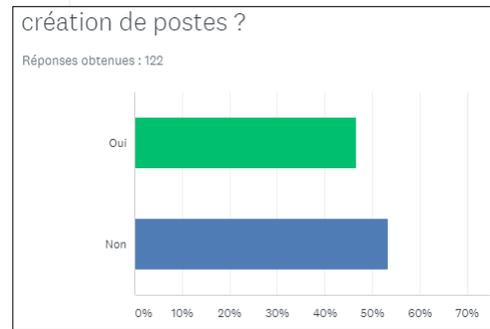
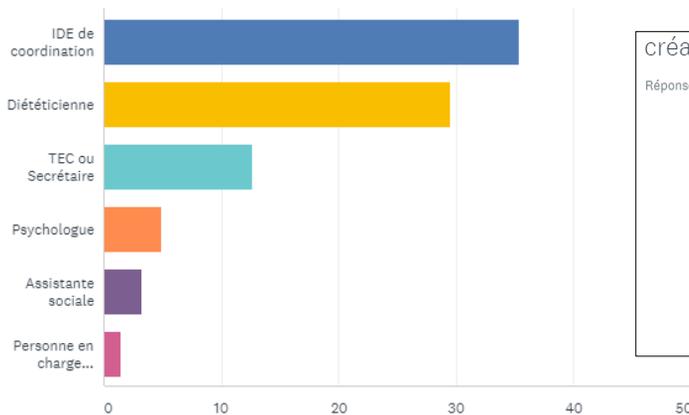
Au 31 mars 2021, quel était le nombre total de patients inclus dans la « filière Forfait MRC » de votre structure ?

<b>100 réponses</b>
11 réponses =) structure à plus de 800 patients
7 structures à moins de 200 patients
MRC stade 4 : 75%
MRC stade 5 : 25%
31 réponses =) structure à 30% ou plus de stade 5

9

Préciser en pourcentage d'équivalent Temps plein (ETP) les moyens consacrés à la « filière Forfait MRC » par votre structure ?

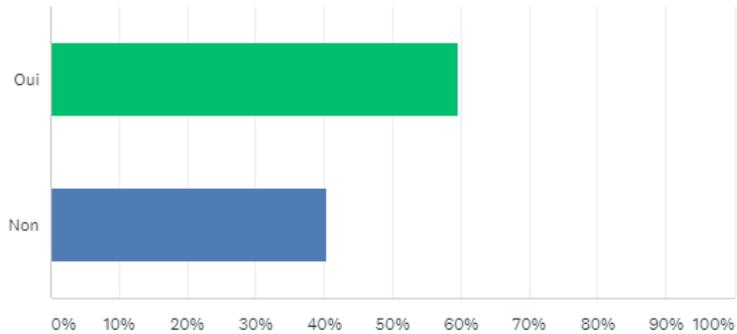
Réponses obtenues : 114



10

Les moyens consacrés à la « filière Forfait MRC » par votre structure ont-ils été ajoutés à ceux en place pour l'éducation thérapeutique ?

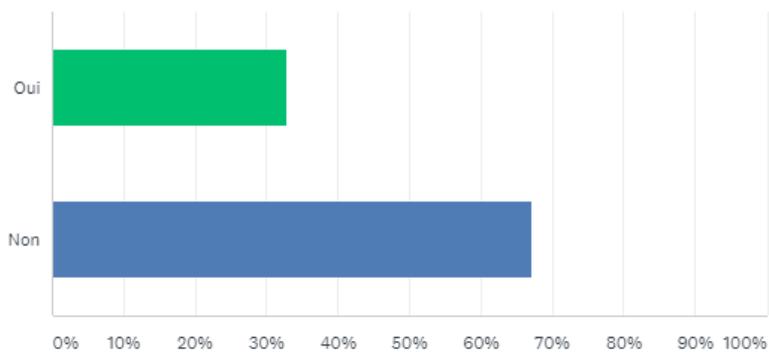
Réponses obtenues : 136



11

En tant que néphrologue, estimez-vous que les moyens attribués par votre structure sont adaptés aux objectifs de la « filière Forfait MRC » ?

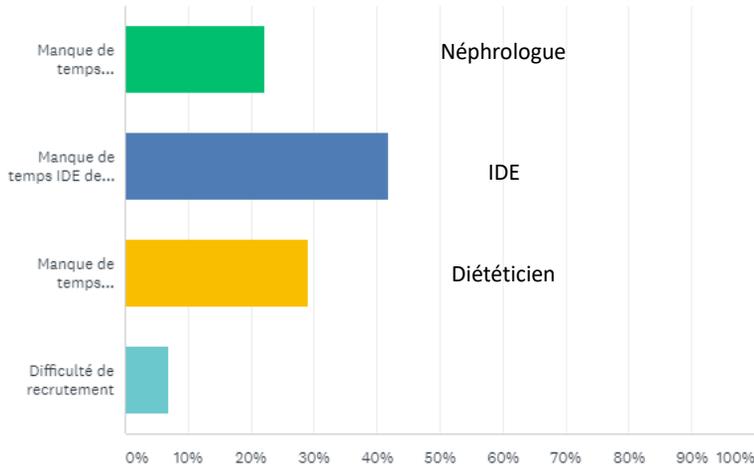
Réponses obtenues : 137



12

quels sont les moyens qui sont insuffisants pour que la filière soit adaptée ?

Réponses obtenues : 86



13

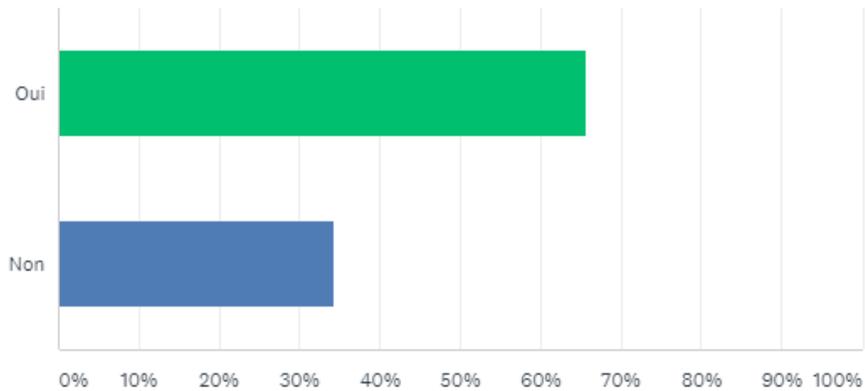
## 48 commentaires témoignant de difficultés

- Déploiement insuffisant de personnels dédiés
  - Néphrologues
  - Surtout Diététicien
  - IDE de coordination : pb d'absentéisme IDE, balance / secteurs Dialyse
  - Psychologue, assistant social, APA au second plan
  - Déstabilisation de l'existant
    - « 1 seule consultation » suffit pour le forfait => réduction des moyens
- Manque d'IPA
- Locaux, Dossier médical informatique inadaptés
- Administration peu à l'écoute
- Structures privées : les libéraux ne gèrent plus la filière MRC

14

En dehors du recensement des patients, le démarrage effectif de la « filière Forfait MRC » a-t-il été retardé par la pandémie ?

Réponses obtenues : 140



15

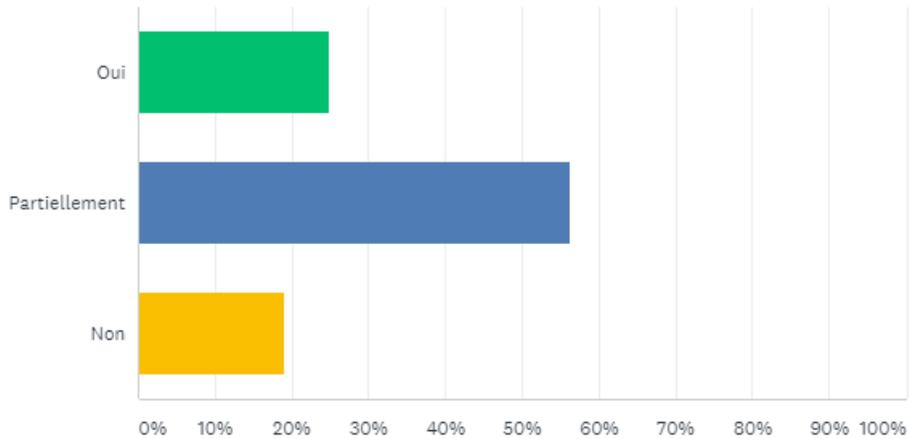
Depuis combien de mois estimez-vous que la « filière Forfait MRC » de votre structure fonctionne à plein régime ?

<b>123 réponses</b> <b>Juin 2021</b>
<b>6 ± 3 mois</b>
<i>22 réponses (18%) : ≥ 12 mois ou plus</i>

16

## Aujourd'hui, êtes-vous satisfaits de la « filière Forfait MRC » de votre structure ?

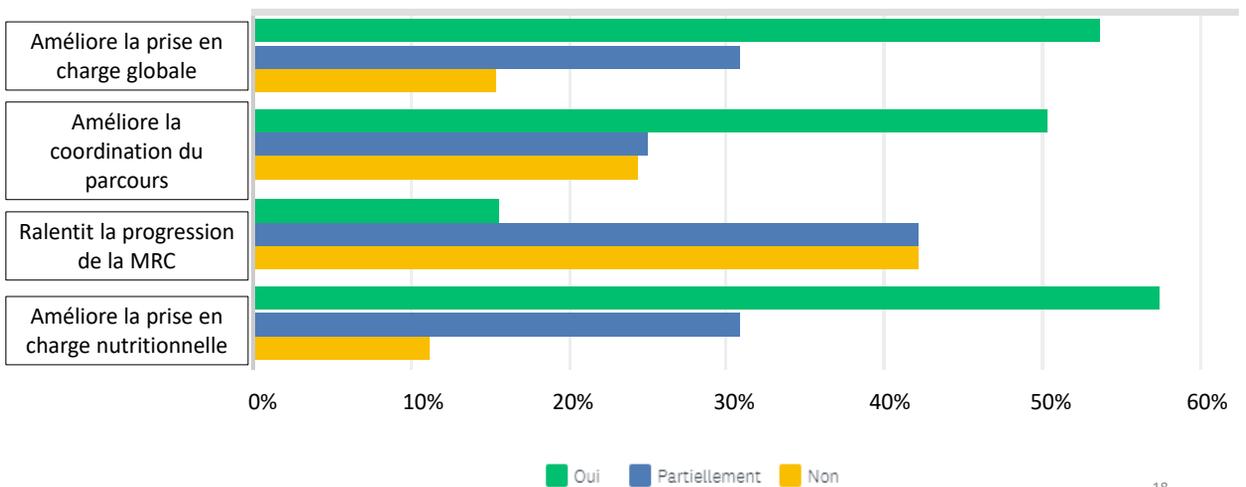
Réponses obtenues : 137



17

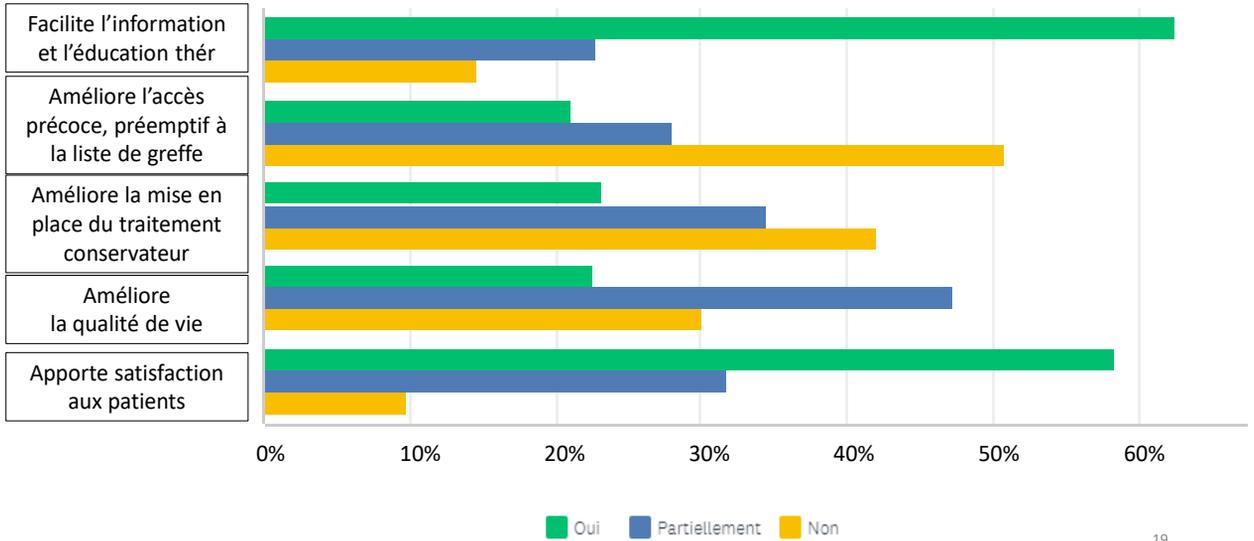
## Avec le recul, estimez-vous que la « filière Forfait MRC » de votre structure :

Réponses obtenues : 136



18

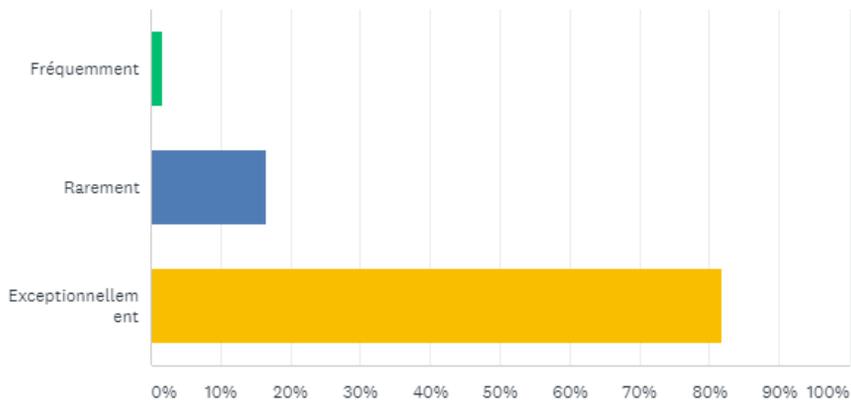
Avec le recul, estimez-vous que la « filière Forfait MRC » de votre structure :



19

Avez-vous rencontré une opposition de médecin généraliste à la prise en charge par la « filière Forfait MRC » ?

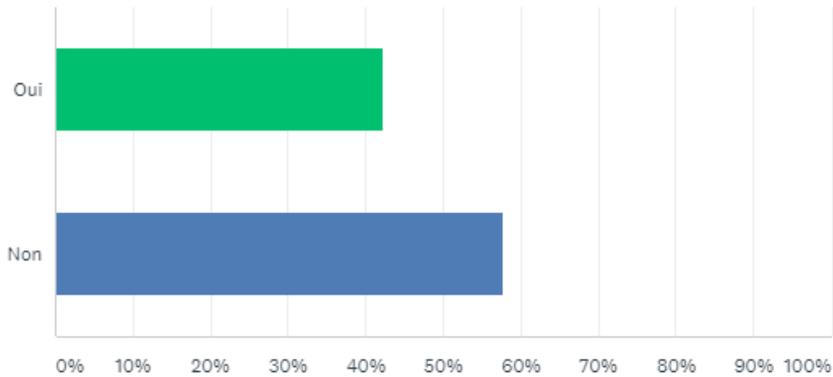
Réponses obtenues : 115



20

Du point de vue médico-économique, pour l'année 2020 la « filière Forfait MRC » de votre structure a-t-elle fait l'objet d'une évaluation ?

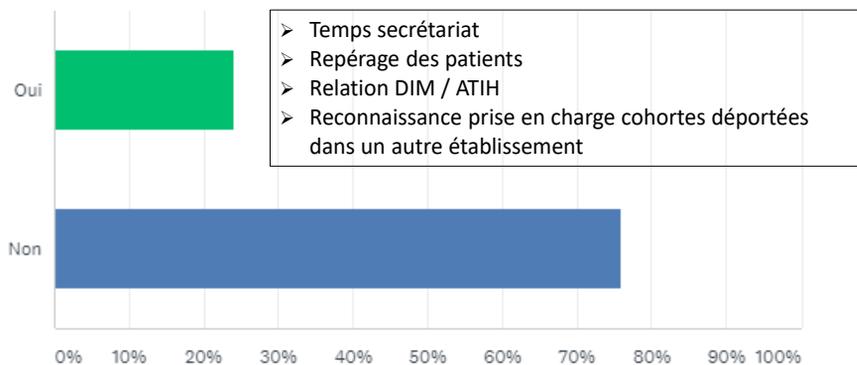
Réponses obtenues : 130



21

Concernant la facturation du « Forfait MRC, » avez-vous notion de difficultés rencontrées par votre structure ?

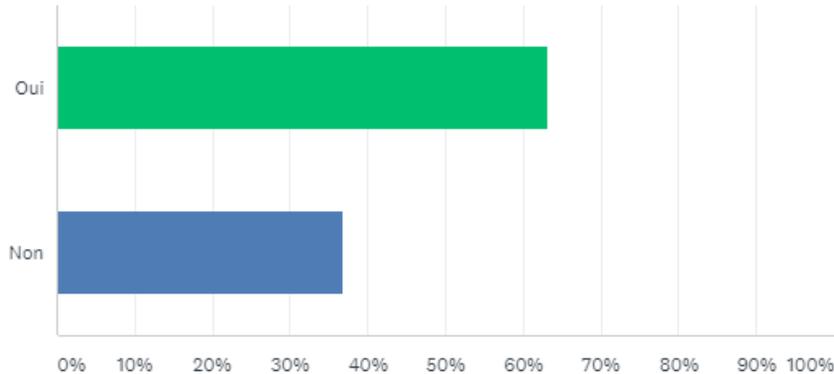
Réponses obtenues : 133



22

## Considérez-vous que la pérennité de la « filière Forfait MRC » est garantie dans votre structure ?

Réponses obtenues : 133



23

### Verbatim sur la prospective (1/3)

#### ENTHOUSIASTES

1. « Ne surtout pas l'abandonner. Devenu en 1 an un élément majeur de la prise en charge. »
2. « La file active de patients se renouvelle, l'équipe est motivée tant que le financement existe cette prise en charge optimale peut être pérennise. »
3. « Les moyens mis en place par la structure et la satisfaction de nos patients (suivis et nouveaux) devraient permettre la poursuite du forfait MRC. »
4. « La mise en place du forfait MRC a été portée par la direction puis le projet concret a été élaboré par une association forte entre la direction des SI, le médecin responsable, l'IDE responsable qui est une IPA, projet suivi de près par la direction générale. »
5. « c'est un'activité vitale autant que la dialyse ou la greffe. »
6. « [] permettez moi de vous faire part de mon expérience en tant que diététicienne dans ce dispositif. Je trouve tout à fait judicieux d'avoir mis en place ce dispositif. C'est une véritable chance pour les patients. Au préalable peu de patients disposaient d'entretien diététique. Nous verrons si les études à venir conforteront mes impressions, un ralentissement de l'évolution de la maladie chez des patients qui se montrent très attentifs aux recommandations. [] je mets quotidiennement en balance le risque de dénutrition chez mes patients très âgés. Je regrette qu'il n'y ai pas d'embauche à la clé... »

24

## Verbatim sur la prospective (2/3)

### POSITIFS

1. « Mise en place dans notre structure d'un groupe de travail forfait MRC avec 2 néphrologues, IDE, diet, cadre, secrétariat et de temps en temps chef de service, directeur »
2. « Le forfait MRC permet d'ajouter des consultations paramédicales au suivi du patient ce qui permet de pallier à l'insuffisance de l'offre de consultations de néphrologie en France. »
3. « Volonté politique de maintenir l'activité malgré les pertes financières engendrées. Cette décision évoluera t'elle ? »
4. « Ça devrait [se pérenniser] si l'on nous donne les moyens de nos ambitions. La direction était d'emblée enthousiaste, mais probablement juste pour toucher le forfait. »
5. « Demande d'avoir 160 patients pour l'année 2021 dans hôpital périphérique avec jeune service de néphrologie (< 2 ans et demi), avec incertitude sur la possibilité d'atteindre cet objectif. Dans le cas contraire nous sortirions des établissements éligibles et donc perte des subventions et soutien institutionnel... »
6. « j'espère »

25

## Verbatim sur la prospective (3/3)

### RÉSERVÉS

1. « le peu de moyens mis à disposition par la structure n'est pas en adéquation avec le forfait théoriquement perçu »
2. « Il aurait fallu dans le privé confier le financement aux néphrologues libéraux en équipes de soins spécialisés employeurs des paramédicaux donc exploitant du forfait Pourquoi dans ce contexte une différence de tarif public/privé ? »
3. « Si le forfait n'est pas plus valorisé et que nos besoins augmentent il y a des risques que la structure refuse l'augmentation des moyens. »
4. « pour améliorer le parcours des patients dans cette filière, il faudrait que nous ayons une coordination qui puisse fluidifier des relations entre les différents intervenants. Actuellement, le parcours est trop fragmenté. »
5. « Le nombre d'ETP pour la prise en charge des patients au stade 4-5 n'est pas un nombre entier , Cf recommandations . Comment reporter 0.5 ETP de diététicienne ou de TEC. »
6. « [] l'obligation de chiffres pour l'obtention de la tarification et les données dont nous devons rendre compte sont une contrainte administrative et d'une lourdeur extrêmement chronophage et difficilement acceptable dans la pratique médicale quotidienne. »
7. « Il s'agit d'une difficulté administrative supplémentaire sans aucun effet sur la prise en charge des patients. Mesure inutile. »
8. « Pas confiance »

26